



Aix Luynes le 08/02/2023

## LETTRE OUVERTE/APPEL A LA MOBILISTION

Le syndicat local FO Justice a décidé de déclencher un :

### Blocage de l'établissement lundi 13 février 2023 à partir de 06H00

pour protester contre les conditions de travail et le management de la directrice adjointe ainsi que celui du directeur de la mission organisation du service.

Mme la Cheffe d'établissement, nous vous demandons :

De prendre les décisions nécessaires à l'encontre de votre adjointe, sa politique managériale accentue le mal être et l'absentéisme du personnel. Nous demandons le départ de Mme COLOMBI. La DRH étant de retour, Mme COLOMBI ne doit plus prendre de décisions RH.

Compte tenu du retour de la DRH, le directeur en charge de la mission organisation du service peut reprendre ses missions initiales.

De lancer un appel d'offre pour le remplacement de l'adjoint DRH, qui au regard des circonstances et de son temps de présence ne peut plus occuper cette fonction.

De veiller à ce que les personnels du corps de commandement, les chefs des services pénitentiaires et les personnels de direction sont soumis aux mêmes règles de transmission des arrêts maladie que n'importe quel agent de l'établissement, par ailleurs ils ne sont pas exempts de contrôles médicaux.

La fin immédiate du mode dégradé, actuellement utilisé en permanence depuis plusieurs mois ainsi que la fin immédiate des fermetures de postes systématiques (de jour comme de nuit).

La mise en place d'une gestion RH et d'une planification similaire aux établissements de la région parisienne : à savoir une meilleure répartition des heures supplémentaires afin de garantir le lissage des 108h trimestrielles sur la période annuelle ( ce qui passe en premier lieu par l'élaboration de plannings prévisionnels annuels respectant les 108H trimestrielles). Faites cesser l'attribution de RH supplémentaires qui ne tiennent pas et qui ont un impact important sur l'organisation de la vie personnelle des agents. La prise en compte des inscriptions au volontariat lors de l'application des RH supplémentaires.

La fidélisation des agents de brigade sur leur secteur, ce ne sont pas des intérimaires, corvéables à merci et utilisables où bon le service des agents le décide. (Derniers exemples en date : « mettre un QD au sas piéton » « mettre un QPR aux cuisines » « mettre un QPR au PCI » « mettre un QD aux UVF ») sans évoquer les agents sortis de leurs secteurs à l'appel pour faire les ouvertures et les douches.

Plus globalement la mise en place d'une refonte du rythme de travail des agents de détention.

La mise en place d'une prise en charge plus rapide des dossiers RH, afin que cesse les situations aberrantes de retrait de 6 journées de carence sur la même fiche de paye, la mise à jour en temps réel des situations RH afin de limiter les impacts paye des trop perçus.

L'application stricte des notes de service avec un retex sur la mise en pratique, notamment, du mode dégradé par ceux et celles qui le pratiquent, sans attendre les groupes de travail sur la réorganisation du service d'Aix au vu de l'urgence de la situation tous les jours à 06h45.

Redonner du sens aux postes de chefs de bâtiment et d'adjoint, toutes les prises de décisions ne peuvent passer uniquement par les chefs de détention et leurs adjoints.

Le traitement des CRI en attente, le retard de programmation et de passage en commission de discipline doit faire l'objet d'un travail de fond, afin de redonner du sens à la peine et asseoir l'autorité des agents sur la population pénale. La mise à exécution différée des sanctions disciplinaires doit être encadrée et suivie par les chefs de détention et leurs adjoints.

La mise en place de la promenade unique sur aix 2.

Le 4eme agent de nuit à la SAS.

La mise en place de fouilles sectorielles. Découverte de deux couteaux en moins d'une semaine, dont le dernier a causé un arrêt de travail l'agent étant seul à ce moment-là.

Refonte des systèmes d'astreinte et de permanence : un seul officier sur site le week end n'est pas acceptable.

**Fermeture des postes + sous-effectif + sur  
population + absentéisme + mangement  
déconnecté de la réalité =  
BOMBE à RETARDEMENT !**

**Sous ces revendications légitimes, l'ensemble des organisations syndicales et des agents sont appelés à se rassembler lundi 13 février 2023 dès 06H00 !**

**CP AIX-LUYNES**

**Imane Pau**

**Deléguée locale**

**UISP FORCE OUVRIERE PACA-CORSE**

**Aude Bouron**

**Déléguée locale adjointe**

**UISP FORCE OUVRIERE PACA-**